





La pandémie de VIH/sida et, dans certains pays, les effets des conflits et de leurs suites ont accru les responsabilités des femmes rurales en matière de production et de soins. Les changements climatiques et l'insécurité alimentaire constituent de nouveaux problèmes pour les femmes en milieu rural.

Les changements en cours dans les zones rurales ont des incidences directes sur la vie des femmes, positives et négatives. L'évolution économique peut intensifier les préjugés liés au sexe. Ainsi, les programmes de privatisation des sols peuvent saper les droits traditionnels des femmes en matière d'utilisation des terres. En revanche, l'accès accru des femmes à un emploi rémunéré et à des revenus indépendants en espèces dans certaines régions peut avoir des incidences positives sur la dynamique au sein des ménages et la conception du rôle des femmes dans la société. De nombreuses femmes, en particulier les plus jeunes d'entre elles, ont constaté que le fait de disposer d'une source indépendante de revenus leur donne la confiance nécessaire pour mettre en cause les vues traditionnelles concernant le rôle des femmes rurales dans leur ménage et dans la société et pour s'élever contre les partis pris sexistes s'agissant de l'accès aux ressources.

En dépit de l'attention portée aux femmes rurales dans des textes internationaux tels que le Programme d'action de Beijing, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les objectifs du Millénaire pour le développement, qui reconnaissent leur contribution, celles-ci continuent à rencontrer de graves obstacles pour s'acquitter efficacement de leurs rôles multiples dans leur famille et dans leur communauté. Souvent, leurs droits et priorités ne sont pas dûment pris en compte par les stratégies de développement et les politiques de parité entre les sexes au niveau national. Or, leur pleine participation est nécessaire

pour aborder efficacement des problèmes d'actualité, tels que les changements climatiques et la crise alimentaire.

Il est important de suivre l'évolution de l'économie rurale du

permettant d'améliorer la situation des productrices dans les zones rurales, d'accroître leurs revenus et d'assurer la sécurité alimentaire des ménages<sup>6</sup>. Les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000



bouleversements sociaux par suite des conflits politiques et de la migration; pauvreté et sous-développement du fait de la dégradation de l'environnement et de l'absence d'accès à des ressources publiques telles que les soins de santé et l'éducation; et marginalisation en raison de leurs différences culturelles et de leur statut minoritaire dans les États. La détérioration du milieu naturel et la diminution de la sécurité alimentaire de subsistance du fait de la mondialisation économique ont contribué à l'exode des femmes autochtones vers les centres urbains, où elles ne sont plus protégées par le droit traditionnel et deviennent particulièrement vulnérables au travail forcé, au trafic et à la prostitution. L'Instance a adopté des recommandations de politique générale aux niveaux international, national et communautaire, en vue d'assurer la participation accrue des femmes autochtones à la prise de décisions et à la gouvernance; pour qu'il soit mis fin à la discrimination fondée sur le sexe, l'ethnie, la classe sociale et la culture; et pour que des efforts soient déployés pour traiter des problèmes relatifs à l'éducation, à la santé physique et mentale, à la vie économique ainsi qu'à la violence dont sont victimes les femmes autochtones.

## INSTRUMENTS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

*La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* est le seul instrument relatif aux droits de l'homme qui concerne spécifiquement la situation des femmes rurales. L'article 14 demande aux États parties de mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes rurales et de veiller à ce que toutes les dispositions de la Convention s'appliquent aux femmes rurales.

*Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* contrôle l'observation des dispositions de la Convention par les États parties, examine les rapports dans le cadre d'un dialogue constructif avec ces derniers et, dans ses observations finales, propose des recommandations concernant les mesures à prendre pour assurer l'application intégrale de la Convention.



La

---



certaines régions en développement une importance croissante par rapport aux exportations traditionnelles, telles que le café, le thé, le sucre et le cacao. On peut citer comme exemple de cette diversification en Afrique les produits horticoles et les fleurs coupées au Kenya et au Zimbabwe, le tabac au Mozambique et la vanille en Ouganda. L'aquaculture, telle que la pénéculture, est devenue importante en Asie, alors qu'en Amérique latine la culture de fleurs et de fruits a progressé dans de nombreuses régions.

Avec l'expansion de l'aquaculture depuis le milieu des années 80 dans certaines parties d'Asie, d'importantes zones de terres côtières et de palétuviers ont été affectées à la pénéculture, aux fins d'exportations vers l'Europe et les États-Unis d'Amérique. Si des femmes pauvres sans terre peuvent avoir un emploi rémunéré dans ces exploitations, les superficies disponibles pour la production locale de denrées alimentaires ont diminué, les rendements agricoles ont décliné du fait de la salinité du sol et il y a moins de poisson pour les consommateurs à faible revenu du fait de la concurrence de l'aquaculture<sup>23</sup>.

souvent situées dans des zones rurales et offrent de nouvelles possibilités d'emploi à la population locale. En deuxième lieu, même lorsque les industries à forte intensité de main-d'œuvre

ne sont pas situées dans les zones rurales, elles peuvent fournir à la population rurale des possibilités d'emploi à l'occasion de migrations urbaines, qui peuvent avoir de profondes incidences sur les migrants et ceux qui sont restés sur place.

Dans le monde en développement dans son ensemble, l'importance du secteur rural non agricole a nettement augmenté. À l'heure actuelle, 40 % de l'emploi rural en Asie concerne le secteur rural non agricole, et en Inde les emplois dans ce secteur augmentent deux fois plus vite que l'emploi agricole. En Amérique latine, on constate un accroissement rapide au Brésil et en Équateur, le secteur rural non agricole représente 30 % de l'emploi au début des années 90. On estime que 45 % du revenu rural de 25 pays d'Afrique proviennent

r174(ru5rr174(pays)-1

travail des femmes ou des hommes dans l'agriculture<sup>28</sup>. Les chiffres officiels, qui passent sous silence le travail non rémunéré des femmes sur les exploitations familiales, ont constamment sous-évalué l'apport des femmes à la production agricole.

Une étude réalisée au Burkina Faso illustre combien le rôle des femmes en matière de gestion dans l'agriculture a été sous-évalué. Une évaluation de la production dans le contexte de la culture collective et du nombre d'hommes occupant des postes de direction a fait apparaître une domination masculine dans la gestion de l'exploitation pour toutes les cultures (la propriété ou la gestion revenant aux hommes dans 97 à 99 % des cas). Toutefois, lorsqu'on a étudié la gestion des parcelles individuelles, il est apparu que les femmes géraient d'importantes superficies pour cultiver à titre individuel les principales céréales de subsistance (le pourcentage de femmes occupant des postes de direction se situant entre 42 à 55 % pour la culture du sorgho et du millet)<sup>29</sup>.

Femmes et hommes réalisent différentes tâches agricoles. Dans de nombreux milieux, il incombe aux femmes de désherber et de biner, de transporter les récoltes et de transformer les denrées alimentaires, alors que les hommes réalisent la plupart

L'apport des femmes à l'agriculture, bien qu'il soit considérable, n'est pas évalué à sa juste valeur dans tous les pays en développement parce que le travail des femmes n'est fréquemment pas pris en compte ou est considéré comme faisant partie du travail ménager. Le travail des femmes rurales dans la production rurale devient invisible dans la catégorie du travail non rémunéré. Les systèmes nationaux de statistiques ont peu de moyens de recueillir et de diffuser des renseignements sur le

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les femmes produisent la majorité des denrées alimentaires cultivées dans de nombreuses parties du monde et contribuent de manière essentielle à la sécurité alimentaire. La migration masculine et l'activité accrue des hommes dans la production de cultures commerciales accroissent la responsabilité des femmes en matière de production de denrées alimentaires. Dans la plupart des pays, ce sont les femmes qui réalisent l'essentiel des tâches de stockage, transformation, commercialisation et préparation des denrées alimentaires, en particulier en Afrique subsaharienne. Leur contribution à la production et à la sécurité alimentaire est limitée par le fait qu'elles ne peuvent accéder sur une base d'égalité aux ressources, actifs et services essentiels, y compris la propriété foncière et les services de vulgarisation.

Les femmes se heurtent à des obstacles croissants en matière de sécurité alimentaire, en conséquence de la commerciau800(m3(a)10(u800(m3(a)10(u800(m3(a)10(u800(m3(a)10AW.a)10(u10( )JT13(495r-FR)10

donc d'autres sources de revenus. La stratégie qu'un ménage peut adopter pour diversifier ses moyens d'existence dépend de facteurs tels que l'accès aux ressources productives et aux acquis, dont les terres, le capital, l'éducation et les compétences. Les particuliers et les ménages doivent répartir leur travail entre les secteurs agricole et non agricole et entre des activités rémunérées et non rémunérées. Tous ces facteurs ont des incidences sexospécifiques. La mesure dans laquelle les femmes peuvent bénéficier de la diversification dans des produits agricoles non traditionnels, destinés à l'exportation, dépend en partie de la nature du processus de production et des droits de propriété, notamment de la propriété foncière et du contrôle sur les terres<sup>32</sup>.

Deux importantes possibilités de diversification des moyens d'existence des femmes dans le domaine des exportations agricoles de valeur élevée ont été l'emploi rémunéré sur les terres de tiers et l'emploi en tant qu'exploitante agricole contractuelle pour le compte d'importantes entreprises agricoles. Ainsi, les possibilités d'emploi des femmes rurales en Amérique latine ont augmenté au cours des vingt dernières années en conséquence de la croissance des exportations agricoles non classiques. L'encadré ci-contre décrit la progression de l'emploi des femmes dans le secteur de la floriculture en

pénéculture. Ces modalités dans le secteur des exportations agricoles se traduisent souvent par des travaux manuels à forte intensité de main-d'œuvre pour de faibles bénéfices. Il n'en reste pas moins que les bénéfices nets tirés de ces activités peuvent constituer une amélioration par rapport aux activités agricoles traditionnelles qu'elles remplacent. Tel est le cas en Thaïlande, où les femmes gagnent davantage en travaillant moins longtemps qu'elles ne le faisaient lorsqu'elles cultivaient le riz<sup>33</sup>.

Les incidences positives sont limitées par d'autres facteurs. La commercialisation de l'agriculture a gravement érodé les sources traditionnelles de pouvoir de nombreuses femmes, qui ne peuvent plus pleinement compter sur la production de subsistance. En raison du caractère saisonnier de l'emploi dans l'agro-industrie, les femmes, malgré leurs nouvelles possibilités et relations, rentrent dans leur foyer et retrouvent des attitudes et pratiques plus traditionnelles pendant une partie de l'année. Il est donc difficile d'instaurer des changements durables. Les employeurs peuvent également utiliser leurs relations familiales ou celles qu'ils entretiennent dans le village pour exercer une action coercitive sur les femmes







La pauvreté est un phénomène complexe, difficile à évaluer et à combattre. L'évolution de la notion de « pauvreté en matière de revenus » à celle de « pauvreté humaine », qui nécessite qu'on prête attention à des capacités, telles que l'alphabétisation, les niveaux de santé et de nutrition, le droit aux actifs et aux ressources comme les terres, l'irrigation, le capital et les services de vulgarisation, vi6fqni38(ca20.2Fispose(services)-119(donui)-(servicon)-1491tionur)-38(les)-10())TJETEMC /Span 2MCID 1651 /Lang

qui ne tiennent pas toujours compte de l'égalité des sexes et sont souvent limités à un nombre restreint d'ONG<sup>55</sup>. On sait peu de choses quant à l'ampleur de la consultation avec les femmes rurales. Les mécanismes nationaux en faveur de l'égalité des sexes, qui ont pour mission d'assurer l'autonomisation des femmes dans les zones rurales, manquent souvent de ressources et, faute de pouvoir accéder au processus de prise de décisions, ne participent pas comme il faudrait à la conception du document de stratégie<sup>56</sup>.

Il convient de tenir pleinement compte des questions de parité hommes-femmes dans tous les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et dans les autres stratégies et plans visant l'élimination de la pauvreté dans les zones rurales, dont les rapports relatifs à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que de renforcer les moyens d'accroître les consultations avec les femmes rurales et leur participation. Toutes les données doivent être ventilées par sexe et par âge. Il convient de prêter une attention particulière aux priorités et aux besoins de groupes spécifiques de femmes rurales, telles que les femmes autochtones, les femmes handi-



d'investissements dans le secteur agricole, la hausse rapide de la demande en raison de la croissance économique et de l'augmentation des revenus, les subventions qui détournent les circuits normaux d'échanges, les périodes répétées de mauvais temps et la dégradation de l'environnement, la hausse rapide des cours de l'énergie, la production subventionnée de biocarburants qui remplace la production de denrées alimentaires et l'imposition de restrictions en matière d'énergie qui entraîne la constitution de stocks et des achats de panique.

Des interventions couronnées de succès sont essentielles pour relancer le progrès mondial en matière d'élimination de la pauvreté et de la faim et assurer un développement rural durable. Les interventions à court terme comprennent une mobilisation de ressources supplémentaires, l'amélioration de l'assistance humanitaire, le renforcement des mesures de protection sociale et l'octroi d'un appui aux petits exploitants. En plus des interventions d'urgence immédiates face aux incidences humanitaires de la crise, il est nécessaire d'entreprendre une intervention à plus long terme qui aide les pays à renforcer leurs capacités agricoles, à améliorer le transport, le stockage, les services financiers et les installations de commercialisation et à renforcer les politiques économiques et commerciales générales.

Les crises alimentaires ont des incidences disproportionnées sur les femmes et les filles. Les femmes jouent un rôle critique dans la production de denrées alimentaires, mais leur accès inégal à des ressources essentielles limite considérablement leurs possibilités d'obtenir des moyens d'existence durables et d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et des communautés<sup>59</sup>. Le prix élevé des denrées alimentaires signifie que les pauvres devront consacrer un plus grand pourcentage de leurs revenus à l'alimentation et achèteront probablement moins d'aliments ou des aliments moins nutritifs, ou devront compter sur une assistance extérieure pour satisfaire leurs besoins en matière d'alimentation.

Pour résoudre efficacement la crise alimentaire à court et à long terme, il faudra mettre explicitement l'accent sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Il convient de porter une attention spécifique aux femmes dans les interventions à court terme, car la discrimination en matière de répartition des denrées alimentaires persiste dans

certaines sociétés. Ainsi, la pratique selon laquelle les hommes et les garçons prennent leur repas avant les femmes et les jeunes filles risque de compromettre encore davantage la situation nutritionnelle et sanitaire des femmes et des filles en période de pénurie. En outre, les femmes ne peuvent accéder sur un pied d'égalité aux revenus et aux services de crédit, essentiels pour obtenir des aliments supplémentaires aux fins d'un régime alimentaire adéquat et varié.

Il conviendra de consulter activement les femmes et de les faire participer à toute intervention relative à la distribution de denrées alimentaires, de telle sorte que les aliments soient répartis comme il convient pour bénéficier aux familles. En outre, les femmes devraient accéder sur un plan d'égalité à toutes les formes d'appui, comme les programmes d'activités rémunératrices, les moyens de crédit et les autres programmes sociaux concernant la crise alimentaire. L'expérience démontre qu'en règle générale les femmes dépenseront leurs revenus pour acheter des denrées alimentaires et assurer la protection des enfants, ce qui permettra d'instaurer une

L'évolution de l'économie rurale — commercialisation de l'agriculture, diversification des moyens d'existence, accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre et migrations — ainsi que des changements dans les rôles et les apports des femmes rurales ont eu des incidences profondes sur les structures sociales dans les zones rurales des pays en développement. Des modifications sociales dans les ménages ont des incidences sur la composition des ménages, la répartition des tâches et l'accès aux ressources, ainsi que sur les rôles assignés aux sexes et aux relations entre les sexes.

## ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES TÂCHES DANS LES MÉNAGES

Les ménages abritent un ensemble complexe de relations sociales, la dynamique des ménages étant fondée sur un certain nombre de facteurs : les besoins et les attentes des membres du ménage; les relations entre les sexes, y compris s'agissant de la répartition des tâches; la hiérarchie entre les générations; les attentes et normes sociales au sens plus large; ainsi que les croyances et pratiques traditionnelles ou religieuses. La place de chaque personne dans le ménage est déterminée par quatre facteurs essentiels : propriété des avoirs et contrôle sur les avoirs, en particulier les terres; accès à l'emploi et à d'autres possibilités de rémunération; accès aux ressources communautaires (terrains communs des villages et forêts); et accès aux mécanismes d'appui sociaux externes : clientélisme, liens de parenté et d'amitié dans le cadre desquels priment des facteurs autres que les facteurs économiques<sup>60</sup>.

L'apparition de nouvelles possibilités plus rentables économiquement peut accroître la demande de main-d'œuvre masculine et féminine. L'évolution de la conjoncture économique et l'augmentation des possibilités d'emploi des femmes peut avoir des incidences positives sur le rôle et la condition de la femme dans les ménages. À mesure que les familles rurales diversifient leurs moyens d'existence, la répartition des tâches dans les ménage change. L'accès des femmes à de nouvelles sources de revenus permet d'améliorer leur situation et leur pouvoir de négociation et de transformer les relations entre les sexes. Toutefois, à ce jour, il existe peu d'éléments de preuve de ces changements positifs.

La majorité des ménages ruraux réagissent aux nouvelles pos-  
si607.8216 Tm[(s)20oconobrai593.4437(ces)-1-142(d6( ))TJET142(d6(lles)-1

L'exposition aux nouvelles idées véhiculées par les médias et le monde extérieur peut également avoir des incidences sur la composition de la famille, par exemple en modifiant les attitudes et les espérances des jeunes au sujet du mariage et du divorce. Ainsi, les jeunes femmes ayant plus d'indépendance économique peuvent choisir de retarder le mariage.

L'augmentation du nombre des ménages dirigés par les femmes aboutit à mettre en cause les rôles traditionnels assignés aux sexes dans les zones rurales, avec des variations entre régions. Dans le monde, de 9 à 42 % des ménages sont dirigés par des femmes<sup>63</sup> ou désignent des femmes comme personnes de référence, selon les régions<sup>64</sup>. Les ménages dirigés par des femmes rencontrant souvent des difficultés particulières pour satisfaire les besoins du ménage, les responsables des politiques doivent les reconnaître en tant que catégorie distincte.

Les ménages peuvent être dirigés par des femmes lorsque les hommes émigrent à titre temporaire ou saisonnier. Toutefois, dans de nombreux cas, les hommes peuvent continuer à conserver le pouvoir de décision, même s'ils ne sont pas présents physiquement. Il existe aussi un nombre considérable de ménages dirigés par des femmes qui n'ont aucune relation avec un partenaire masculin, parce que les femmes ne sont pas mariées ou parce qu'elles sont veuves, divorcées ou abandonnées. Dans ces ménages, les femmes ont le pouvoir de décision et l'entière responsabilité sociale et économique du bien-être des membres du ménage.

Une nouvelle tendance est l'augmentation des ménages comprenant plusieurs générations. La composition précise de ces ménages varie. Les familles élargies et les ménages multigénérationnels peuvent regrouper des membres supplémentaires de la parenté ou peuvent ne pas abriter une génération intermédiaire, en raison des migrations ou des décès liés au VIH/sida, en particulier en Afrique. De ce fait, des grands-mères ou des mères célibataires, voire même des enfants, sont responsables de plus en plus de ménages élargis, qui comprennent aussi des personnes n'appartenant pas à la famille.

## INCIDENCES DU VIH/SIDA SUR LES FEMMES RURALES

La pandémie de VIH/sida a de plus en plus d'incidences sur la composition et les moyens d'existence des populations rurales. Les statistiques récentes font apparaître la gravité de cet impact sur les femmes rurales. Globalement, les taux d'infection des femmes par le VIH continue à augmenter de manière

disproportionnée; 17,5 millions de femmes étant séropositives en 2005, soit un million de plus qu'en 2003. La plupart des femmes séropositives vivent en Afrique subsaharienne mais l'épidémie atteint de plus en plus de femmes en Asie du Sud et du Sud-Est (où près de deux millions de femmes sont séropositives), ainsi qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale. En Afrique subsaharienne, trois jeunes de 15 à 24 ans sur quatre atteints du VIH sont des femmes. Les incidences de l'épidémie sur les femmes d'Afrique subsaharienne sont particulièrement élevées. La plupart des femmes qui meurent sont au maximum de leur vie productive et leur décès prive leur famille et leur communauté de productrices d'aliments, d'enseignantes, de mères et de dispensatrices de soins<sup>65</sup>.

D'après des estimations de l'Organisation des Nations Unies

possibilités économiques se rétrécir et elles risquent d'être sans logis, victimes de la pauvreté et de la violence, ce qui contribue à l'appauvrissement de la famille tout entière<sup>70</sup>.

L'action prise en conséquence du VIH/sida dans le domaine du développement rural doit comporter une optique intégrée et soucieuse d'équité entre les sexes, mettant l'accent sur une gamme de problèmes plurisectoriels, dont des campagnes de sensibilisation au VIH/sida et de prévention, la garantie des droits juridiques, l'élargissement de l'accès aux services relatifs au VIH, l'instauration de nouveaux mécanismes de sécurité socioéconomique et des techniques de production de denrées alimentaires permettant d'économiser la main-d'œuvre<sup>71</sup>. Une initiative novatrice a consisté à établir une relation entre les crédits et les travaux relatifs à la prévention du sida concernant la violence à l'égard des femmes. L'intervention consistant à dispenser un microfinancement aux fins du programme relatif au sida et à la parité entre les sexes dans la province de Limpopo (Afrique du Sud) incorpore un élément prévention du sida et lutte contre la violence dans ses programmes de microfinancement à l'intention des femmes rurales. L'objectif du programme est de dispenser aux femmes des prêts modiques pour qu'elles créent des entreprises et acquièrent davantage d'indépendance économique<sup>72</sup>.



## EVOLUTION DE LA MOBILITÉ

vulnérables à la pauvreté. En l'absence d'un titre officiel et précis sur leurs terres, il est fréquent que les femmes ne disposent pas des ressources nécessaires pour assurer des moyens d'existence durables pour leur famille. Ainsi, dans des pays comme la Namibie et l'Ouganda<sup>69</sup>, où la législation foncière et les droits de propriété sont issus d'un système complexe de législations statutaires et traditionnelles étroitement imbriquées, il peut n'être pas tenu compte du droit des femmes d'hériter des terres, d'en être propriétaires et de les gérer. L'étude de la FAO a constaté que plus de 40 % des veuves se retrouvaient sans bétail et sans instruments agricoles, dont des parents s'étaient emparés après le décès du chef de famille masculin. En l'absence d'un titre de propriété sur les terres ou au logement, les femmes voient leurs

bonnes d'enfants, employées de maison, travailleuses d'usine, institutrices et infirmières<sup>75</sup>.

Il existe également la migration forcée des femmes suite à des conflits ou à des catastrophes naturelles et en conséquence du trafic de femmes et de jeunes filles à des fins d'exploitation, dont la prostitution et le travail forcé. Les femmes font l'objet d'un trafic de diverses manières; elles sont victimes d'enlèvements, vendues par leur famille ou on leur promet mensongèrement un emploi bien rémunéré. Le trafic est stimulé par la demande de main-d'œuvre bon marché, la croissance de l'industrie commerciale du sexe et les politiques restrictives en matière d'immigration<sup>76</sup>.

La migration entraîne généralement la redistribution des tâches et des responsabilités parmi ceux qui sont restés sur place et a d'importantes incidences sur les relations entre les sexes. Elle peut être une source d'autonomisation pour les femmes, aussi bien celles qui restent lorsque les hommes émigrent que celles qui émigrent elles-mêmes, ce qui leur permet d'avoir davantage d'autonomie<sup>77</sup>.

Différents types de migration doivent être pris en compte lorsqu'on examine les incidences des migrations sur les femmes rurales : la situation des femmes qui restent sur place lorsque d'autres membres de la famille émigrent; la situation des femmes qui émigrent; et les effets du retour des femmes dans leur pays d'origine. Les coûts et les bénéfices varient selon chaque type de migration. Ainsi, la migration de femmes jeunes peut entraîner le vieillissement de la population dans les zones rurales. La migration de femmes isolément peut



### *LES MIGRATIONS FÉMININES*

La migration des femmes est régie par des normes sexistes concernant le fait de savoir s'il est approprié qu'elles émigrent seules, leur rôle et leur place dans leur famille, leur degré d'indépendance économique et sociale et l'existence de réseaux qui fournissent des renseignements sur les emplois et facilitent la recherche d'un emploi<sup>83</sup>.

L'absence d'accès aux ressources, en particulier aux terres productives, est un facteur qui contribue à la migration des femmes<sup>84</sup>. Elles partent également pour échapper à la dureté de la vie rurale et au contrôle patriarcal et social; de nombreux autres facteurs positifs jouent en ce sens, dont des revenus attrayants à la destination recherchée<sup>85</sup>.

Lorsque les femmes émigrent à la recherche de nouvelles possibilités d'emploi, elles peuvent acquérir de nouvelles compétences, adopter des comportements différents et décider d'avoir une vie indépendante plutôt que de reprendre leur ancien rôle. Le processus de migration peut être un facteur d'estime de soi pour nombre de femmes migrantes, parce qu'elles doivent assumer davantage de responsabilités et acquérir de nouvelles expériences. En outre, leurs envois de fonds constituent souvent une importante source de revenus en espèces pour la famille et rehaussent leur position dans leur ménage et dans leur communauté<sup>86</sup>.

enclines à mettre en cause les rôles dévolus aux fonctions du sexe et les coutumes traditionnelles dans la famille. Ceci peut être à l'origine de durs conflits, qui engendrent la violence dans la famille et incitent les femmes à émigrer à nouveau.

Bien que les politiques d'immigration compliquent la vie de durs migrants (les tcs (5.75-48cc36(fr-FR)B(-CS0 cs 1 scnn )-135(compliqu327(à)-127(nou



dans l'accès aux soins de santé primaire entre zones urbaines et zones rurales<sup>99</sup>. Il arrive que les ressources sanitaires limitées soient investies en majorité dans les zones urbaines, au détriment des services des zones rurales<sup>100</sup>, ce qui a des conséquences néfastes pour les femmes rurales.

Dans les pays en développement, les femmes ont une chance sur 61 de mourir de causes liées à la grossesse; ce taux est de une sur 15 en Afrique subsaharienne<sup>101</sup>. Il n'est pas suffisamment porté attention à l'accès des femmes rurales aux soins en matière de santé de la procréation, et la mortalité maternelle demeure élevée dans de nombreux pays, les taux les plus élevés étant enregistrés en Afrique subsaharienne. Dans toutes les régions du monde, on compte moins de sages-femmes formées dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En Afrique subsaharienne, moins de 40 % des femmes bénéficient de soins compétents lors de leur accouchement et en Asie du Sud, ce pourcentage est inférieur à 30 %<sup>102</sup>. La plupart des femmes enceintes des zones rurales continuent à travailler pendant leur grossesse et reprennent leur activité peu après l'accouchement. L'absence de soins médicaux en temps voulu, les carences du régime alimentaire et la lourde charge de travail sont fréquemment à l'origine des complications pendant la grossesse et de taux élevés de mortalité infantile<sup>103</sup>.

Les adolescentes sont exposées à des grossesses non désirées et à des maladies sexuellement transmissibles et enregistrent les taux les plus élevés de non-satisfaction des besoins en matière de contraception. Le mariage précoce entraîne souvent des grossesses précoces, ce qui a des retomb

monde entier ont subi une certaine forme de mutilation génitale féminine dans plus de 28 pays d'Afrique et dans certains pays d'Asie et du Moyen-Orient. Près de trois millions de filles et de femmes sont victimes de mutilations génitales féminines chaque année. Le lieu de résidence (différence entre milieu rural et urbain) est une variable associée à l'existence de ces pratiques, conjointement avec d'autres facteurs, tels que l'âge, l'instruction, la religion, l'ethnie et la richesse du ménage. On n'observe toutefois pas de constante, certains pays enregistrant des taux plus élevés de mutilations génitales féminines dans les zones rurales alors que dans d'autres il n'existe pas d'importantes différences entre zones urbaines et zones rurales<sup>106</sup>.

Au cours des 30 dernières années, des partenariats associant les pouvoirs publics, les ONG et les organismes des Nations Unies ont renforcé les efforts visant à mettre fin aux mutilations génitales féminines. On comprend davantage que cette pratique constitue une violation des droits de la personne et est nocive pour la santé. Au nombre des expériences prometteuses, on trouve la participation de personnalités très connues et de dirigeants communautaires et religieux,

ainsi que des méthodes qui portent sur les communautés dans leur ensemble. Les initiatives de programmation à l'échelon de la communauté lancées par les pouvoirs publics et la société civile ont été appuyées par les organismes des Nations Unies pour relever le défi de la mutilation génitale féminine. Ainsi, en Égypte, l'UNICEF va collaborer avec le Conseil national pour l'enfance et la mère en vue d'appuyer une programmation à l'échelon des communautés dans 40 pays, qui permet aux communautés d'être mieux à même d'abandonner cette pratique. Au Kenya, le FNUAP a appuyé l'initiative locale Tsaru Ntomonik, qui demande d'autres cérémonies à l'occasion des rites de passage. L'organisation à l'échelon de la communauté sert de refuge aux jeunes filles qui sont toujours plus nombreuses à vouloir éviter la mutilation génitale féminine<sup>107</sup>

comme source d'énergie ménagère la biomasse et le charbon,  
pour la cuisine et le chauffage. Le manque de combustibles

pour tenir compte des différences ethniques et socioéconomiques entre femmes des zones rurales.

Les politiques, stratégies et programmes relatifs au VIH/sida doivent assurer la pleine prise en compte des femmes, et notamment leur accès à la prévention, aux traitements et aux soins dans les zones rurales. Il convient d'atteindre les hommes et les garçons pour leur dispenser des renseignements en vue d'encourager leur participation plus active à la prévention et aux soins.

Au nombre des facteurs critiques pour la santé des femmes, on peut citer l'amélioration des infrastructures rurales, le transfert des techniques appropriées en vue de disposer d'eau potable, de services d'assainissement et de gestion des déchets dans les zones rurales, ainsi que la

soins de santé et de la nutrition, à la diminution des taux de fécondité et à l'accroissement de la productivité économique des femmes<sup>116</sup>.

L'éducation, structurée ou non structurée, peut jouer un rôle critique dans l'élimination de la pauvreté. Les femmes et les filles des zones rurales, en particulier celles qui ont abandonné l'école et vivent dans la pauvreté, doivent pouvoir accéder à une éducation de type non classique, par exemple des cours d'alphabétisation des adultes et des programmes concernant les actes de la vie quotidienne, pour améliorer leurs moyens d'existence et pouvoir participer au processus de prise de décisions, à l'échelon du ménage et de la communauté. Souvent, il n'est pas possible aux femmes plus âgées d'assister à des cours d'alphabétisation ou à d'autres cours de formation, en raison de leur charge de travail considérable<sup>117</sup>.

Plusieurs mesures sont critiques pour améliorer les possibilités d'éducation des filles et assurer l'égalité en matière d'inscriptions et d'achèvement du cycle d'études aux niveaux primaire et autres. Il faut notamment rendre l'éducation bon marché, en décrétant que l'enseignement primaire sera gratuit et obligatoire, diminuer les droits d'inscription pour que les filles soient plus nombreuses à accéder aux niveaux secondaire et supérieur et fournir des incitations financières pour envoyer les filles à l'école. Dans le cadre d'initiatives visant à améliorer la sécurité des filles dans les écoles, on pourra construire des écoles à proximité du domicile des filles, leur fournir des services d'assainissement, des installations de loisirs ainsi que des internats, assurer la sûreté des trajets aller et retour vers



Des titres dûment établis concernant la propriété sur les sols ou les droits d'utilisation des sols peuvent être critiques pour les femmes des zones rurales. Les titres de propriété communs accroissent leur protection en cas d'abandon, de séparation, de divorce ou du décès d'un des conjoints. Les recherches récentes suggèrent que la propriété foncière augmente le pouvoir de négociation des femmes dans les ménages ainsi que leur condition en tant que citoyenne dans la communauté et les protège peut-être de la violence familiale<sup>127</sup>.

Toutefois, dans le monde, les femmes possèdent très peu de



et fiable peut avoir des incidences positives sur les femmes rurales, leur famille et leur communauté.

En dépit de certains progrès, les zones rurales continuent à ne pas être approvisionnées comme il conviendrait en eau potable et à ne pas disposer de services d'assainissement adéquats. Dans les pays en développement, seulement 31 % de la population rurale a accès à l'eau potable et à un assainissement de base contre 73 % de la population urbaine<sup>125</sup>. Les disparités entre les villes et les campagnes sont particulièrement nettes en Afrique subsaharienne, où seulement 45 % de la population rurale a accès à des ressources en eau de meilleure qualité, contre 83 % de la population urbaine.

La fourniture de services d'assainissement adéquats ne s'est pas développée au même rythme que les améliorations en matière d'alimentation en eau<sup>126</sup>





réglementé pour satisfaire leurs besoins. Bien que le secteur financier non structuré puisse jouer un rôle important et dynamique dans le développement, il peut souvent, par exemple dans le cas des prêteurs traditionnels, exploiter les producteurs pauvres<sup>138</sup>.

En raison du retrait de l'appui des pouvoirs publics en matière de crédit dans les zones rurales, de la libéralisation et de la privatisation accrue du secteur financier dans de nombreux pays en développement, il est de plus en plus difficile à un grand nombre d'exploitants d'accéder au crédit. Les exploitants peuvent ne pas savoir comment faire une demande de crédit et il peut exister une forte méfiance mutuelle entre organismes bancaires et producteurs agricoles. Ces difficultés sont aggravées dans le cas des femmes, qui sont généralement moins préparées aux nouvelles conditions économiques et moins disposées à prendre des risques<sup>139</sup>.

Ces dernières années, les interventions au moyen de microcrédits ont fait l'objet d'une attention considérable en tant que moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomisation

des femmes, l'Asie du Sud étant au nombre des régions les









## AMÉLIORER LE RÔLE DES FEMMES EN TANT QU'INTERMÉDIAIRES ET ANIMATRICES

---

Les incidences des nouvelles techniques sur la parité hommes-femmes doivent être prises en compte dans les politiques nationales relatives aux techniques de l'information et des communications, de sorte à répondre aux besoins et priorités spécifiques des femmes et des filles comme consommatrices et utilisatrices et à assurer leur participation à l'élaboration et à l'application de stratégies mondiales en la matière.

Les initiatives novatrices qui accroissent l'accès technologique des femmes rurales doivent être renforcées et copiées à grande échelle. La conception et les modalités de fonctionnement de toutes les installations connexes dans les zones rurales doivent tenir compte des obstacles que les femmes rencontrent en ce qui concerne l'emplacement, les moyens de transport, les heures d'ouverture et les problèmes de sécurité, de telle manière à en assurer l'utilisation. Il conviendrait de déployer des efforts pour élargir la fourniture de documents en langue locale, facilement accessibles aux femmes rurales qui lisent difficilement. Il convient d'aider les femmes rurales à produire des documents qui les intéressent sur le plan local. Les écoles des zones rurales devraient fournir une formation de base aux TIC et assurer l'accès équitable des filles et des garçons.

les processus de prise de décisions, officiels et officieux, pour qu'il soit dûment tenu compte de leurs besoins et de leurs priorités. Les coopératives et organes professionnels grâce auxquels les femmes peuvent se faire entendre et militer en faveur de décisions qui leur sont favorables ou lutter contre des décisions nocives pour leurs intérêts sont multiples. L'encadré ci-après illustre la situation des femmes dans les organisations d'exploitants dans diverses régions.

Il est difficile d'évaluer les incidences des femmes dans la prise de décisions, compte tenu de leur faible représentation

et de la brièveté de la période pendant laquelle elles ont pu accéder à la prise de décisions dans la plupart des pays. Les femmes ne sont pas un groupe homogène, et leurs actes en matière de prise de décisions sont influencés par leur classe socioéconomique, leur race, leur religion, leur ethnie et leur situation géographique<sup>163</sup>.

À l'occasion d'une enquête sur les dirigeantes féminines de 13 pays d'Asie et du Pacifique, les femmes ont indiqué que leur manière de faire de la politique était différente de celle de leurs collègues masculins, notamment parce qu'elles prêtaient davantage d'attention aux problèmes sociaux ainsi qu'au bien-être et à la protection sociale de leur communauté, que leurs priorités étaient davantage axées sur le logement, la sécurité, l'eau potable, l'assainissement, l'éducation, les incidences sociales des politiques, les services sanitaires, les soins aux enfants, l'atténuation de la pauvreté et le développement communautaire; qu'elles étaient déterminées à améliorer l'environnement de leur communauté en tenant compte de considérations physiques, de la qualité de la vie, de la durabilité environnementale grâce aux administrations locales; qu'elles avaient des priorités différentes et qu'elles étaient disposées à consacrer du temps à des problèmes que les hommes jugent de second ordre, comme les problèmes familiaux, les problèmes de dot et la violence à l'égard des femmes et des enfants; et qu'elles mettaient l'accent sur le changement et préféraient une optique de gouvernance qui soit plus démocratique et transparente et s'écartaient de l'image selon laquelle la politique serait un lieu d'affrontements et parfois de corruption









1 Organisation des Nations Unies, 2000b,  
par. 20.

2 Banque mondiale, 2006.

3



- 92 Organisation des Nations Unies, 2006b.  
93 Paul-Majumder et Begum, 2000.  
94 Garcia et Paeiwonski, 2006.  
95 Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Filipino Women's Council (2008).  
96 Ibid.  
97 Kromhout, 2000.  
98 Grown, Gupta et Kes, 2005.  
99 Organisation des Nations Unies, 2005a.  
100 Organisation mondiale de la Santé, 2005.  
101 Grown, Gupta et Kes, 2005.  
102 Fonds des Nations Unies pour la population, 2005.  
103 Vargas-Lundius et Ypeij, 2007.  
104 Organisation des Nations Unies, 2005c.  
105 Organisation mondiale de la Santé, 2006.  
106 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2005 et Organisation mondiale de la Santé, 2006.  
107 Organisation des Nations Unies, 2007c.  
108 Organisation mondiale de la Santé, 2005.  
109 Organisation mondiale de la Santé, 2003.  
110 Chant, 1994; Kanji, 1991; et Moser, 1996.  
111 Organisation des Nations Unies, 2004b.  
112

Bell, E. (2003). *Gender and PRSPs: With Experiences from Tanzania, Bolivia, Viet Nam and Mozambique*. Bridge Development Center, Report n° 67. Brighton: Institute of Development Studies.

Benería, L. et S. Feldman, eds. (1992). *Unequal Burden: Economic Crises, Persis-*



Organisation des Nations Unies (1995). Rap-

pour l'Équipe spéciale pour les femmes

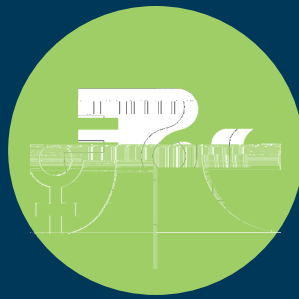


**METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD  
DES FEMMES : DES PAROLES AUX ACTES :  
ÉTUDE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Cette étude considère que la violence à l'égard des femmes est une forme de discrimination et une violation des droits fondamentaux. Elle estime que cette violence est grave et existe partout dans le monde, est à l'origine de misères cachées pour les femmes, nuit aux familles à toutes les générations, appauvrit les communautés et renforce d'autres formes de violence dans toutes les sociétés.

L'étude est consciente des activités menées depuis la base par des organisations et des mouvements de femmes partout dans le monde : c'est dans partout

at0e3emm4MClr-58(mouveme-FR)BDCmouveme-FRapp2546.492nsRgarm(((a)10(rmJn)10(10



## Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies

---

### Division de la promotion de la femme

#### Sources d'informations sur Internet

Division de la promotion de la femme : <http://www.un.org/womenwatch/daw/daw>

Bilan et évaluation : <http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/>

Commission de la condition de la femme : <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/>

Convention sur l'élimination de toutes les formes  
de discrimination à l'égard des femmes : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw>

Information sur les pays : <http://www.un.org/womenwatch/daw/country>

Réunions et documentation : <http://www.un.org/womenwatch/daw/documents/index.html>

Publications : <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/>

Femmes en l'an 2000 et au-delà : <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000.html>

Nouvelles : <http://www.un.org/womenwatch/daw/news/index.html>

Calendrier : <http://www.un.org/womenwatch/asp/calendar/index.asp>

---

Division de la promotion de la femme  
Département des affaires économiques et sociales  
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies  
2 United Nations Plaza  
DC2, 12<sup>e</sup> étage  
New York, NY 10017  
États Unis d'Amérique  
Site Web : <http://www.un.org/womenwatch/daw>  
Courriel : [daw@un.org](mailto:daw@un.org)